

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN D'ARCACHON NORD

COBAN MAG



N°03

DOSSIER :

Transport / Mobilité

ANDERNOS-LES-BAINS • ARÈS • AUDENGE • BIGANOS •
LANTON • LÈGE-CAP FERRET • MARCHEPRIME • MIOS

18
MARS
2019

LA COBAN :

Quel développement économique aujourd'hui et pour demain ?

Le lundi 18 mars à 19h00, l'espace BA13 Coworking & Fab.Lab. à Lanton (13 avenue de la Libération) a été inauguré par Bruno LAFON, Président de la COBAN et Maire de Biganos, et Marie LARRUE, Vice-Présidente chargée du Développement et de la Promotion économique et Maire de Lanton, en présence de François BEYRIES, Sous-Préfet de la circonscription d'Arcachon, Nathalie LE YONDRE, Conseillère régionale et Marie-Christine LEMONNIER, Présidente du Groupement d'Action Locale Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre.

BA13 a ouvert ses portes aux premiers coworkers le 1^{er} mars dernier. À sa tête, deux co-dirigeantes, Sandrine FAVRE et Émeline LEFEVRE. Cet espace partagé, qui vise à favoriser l'implantation des entreprises et les collaborations professionnelles, est dédié à tout entrepreneur et notamment aux professionnels des métiers du numérique.

BA13 est né en réponse à un appel à projet lancé par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN), pour la création d'un espace de coworking sur le Nord Bassin. Faisant le constat d'une inadéquation entre les besoins immobiliers exprimés par les entrepreneurs et les réponses apportées en termes d'espaces de travail mutualisés, la COBAN a souhaité dédier un lieu accessible et visible à ces nouvelles formes de travail et d'entrepreneuriat. Ce projet est cofinancé par la COBAN, la Région Nouvelle-Aquitaine, le dispositif LEADER animé par le Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre et accompagné par l'agence de développement économique BA2E.



BA13 propose des espaces de travail en location ainsi qu'un accompagnement personnalisé aux entreprises. Sandrine FAVRE, issue du milieu bancaire, souhaite ainsi proposer un panel de prestations assurées par des experts indépendants du territoire, visant à conseiller et à accompagner les entreprises en création ou dans leur développement.

Le Fab.Lab., quant à lui, est destiné à accompagner les entreprises, le grand public, et les institutions publiques, dans la conduite de projets nécessitant l'utilisation des nouvelles technologies du numérique (modélisation, scanner et imprimantes 3D, découpe laser, etc.). Ce volet est piloté par Émeline LEFEVRE, designer, plasticienne et doctorante en design.



30 MARS
- 14 AVRIL
2019

LA COBAN A PARTICIPÉ À LA SEMAINE NATIONALE DU COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ DU 30 MARS AU 14 AVRIL DERNIER

À cette occasion, la COBAN a proposé diverses animations.

Une distribution de composteurs a été organisée sur trois déchèteries de la COBAN. Cela a permis aux équipes d'ambassadeurs du tri de prodiguer de précieux conseils sur les pratiques du compostage auprès de 300 personnes environ. Par ailleurs, deux sessions de formation au compostage ont été proposées au Domaine des Colonies, siège de la COBAN, regroupant une quarantaine d'administrés. Cette opération a été reconduite en juin sur les autres déchèteries du territoire. Elle sera renouvelée lors des prochaines semaines nationales. Ce sera un moyen de promouvoir la distribution de composteurs individuels, fournis par la COBAN au tarif préférentiel de 15 €, soit le 1/3 de son prix réel. Toute information utile à cet effet est consultable sur le site internet, www.coban-atlantique.fr

24 MAI
2019

LA COBAN, PARTENAIRE DU BTP CFA DE GIRONDE, DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE LA 1^{ÈRE} JOURNÉE ÉCO-CONSTRUCTION ET INNOVATION BTP DU PAYS BARVAL

Ce vendredi 24 mai, le BTP CFA de la Gironde a organisé la 1^{ère} journée éco-construction et innovation BTP du Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, à l'antenne du CFA d'Audenge, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN). A cette occasion, de nombreuses animations et ateliers ont été programmés, dans l'esprit « journée portes ouvertes ».



En présence de Bruno LAFON, Président de la COBAN, Marie LARRUE, Vice-Présidente déléguée au développement et à la promotion économique, Nathalie LE YONDRE, Maire d'Audenge et David LABARBE, Directeur du CFA BTP de Gironde, cette initiative avait pour objet de promouvoir l'antenne du CFA, l'alternance et les métiers de l'éco-construction sur le Pays du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre.



Bruno LAFON, Président de la COBAN, Maire de Biganos

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) assure désormais pour vous les missions suivantes : développement économique, transport et mobilité, développement durable, instructions d'urbanisme, tourisme.

Nous savons l'importance que revêt pour chacun d'entre vous de trouver un emploi, de vous déplacer, de vivre dans un cadre préservé et protégé... Pour cela, de nombreux chantiers d'avenir sont lancés ou seront mis en œuvre prochainement. Je veux parler de l'extension des zones d'activités, la construction de piscines intercommunales, l'accroissement du réseau de pistes cyclables et le déploiement du Très Haut Débit.

Le Nord Bassin compte plus de 42 000 foyers, 62 000 habitants toute l'année et 150 000 résidents en pleine saison estivale.

Nous voulons pour notre territoire et ses habitants ce qu'il y a de meilleur. Par exemple, sur la question des transports, nous souhaitons nous adapter au mieux aux nouveaux usages en proposant cet été des modes de transport complémentaires à l'usage de la voiture : les vélos à assistance électrique.

COBAN Mag vous est proposé pour mieux vous informer des actions menées et des projets à l'étude. Dans cette version plus moderne que vous découvrez, j'espère que notre journal communautaire sera un lien important et durable entre nous tous, habitants du Nord Bassin. Dans ce numéro, vous prendrez connaissance des actualités de notre Communauté d'Agglomération, avec un focus sur le transport et la mobilité.

Je vous souhaite un très bel été !

SOMMAIRE

2	3	4	7	8	10	19	21	23
●	●	●	●	●	●	●	●	●
RETOUR EN IMAGES	ÉDITO	COBAN PUISSANCE 8	TOURISME	BUDGET PRIMITIF	DOSSIER MOBILITÉ ET TRANSPORT	PORTRAIT GOWASTE	ZOOM SUR	GUIDE PRATIQUE

01

LA COBAN FAIT PEAU NEUVE

La COBAN c'est « UNIR NOS FORCES ! », a annoncé Bruno LAFON, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN). Cette formule est avant tout la signature qui accompagne la nouvelle identité visuelle.

Dotée d'un nouveau logo plus moderne et d'une charte graphique déclinée selon les compétences communautaires, la COBAN entend mieux faire connaître ses actions auprès de ses administrés.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2018, la COBAN, devenue Communauté d'Agglomération, connaît une mutation administrative et technique, qui se traduit également par une montée en puissance de par la prise de nouvelles compétences. Car la COBAN, c'est historiquement la collecte et le traitement des déchets, mais c'est aussi l'aménagement du territoire communautaire, l'habitat, la politique de la ville, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), l'accueil des gens du voyage, le tourisme, le développement économique depuis le 1^{er} janvier 2017 et tout récemment (1^{er} janvier 2018) les transports et les mobilités.

C'est dans cette optique que la collectivité lance des campagnes de communication grand public afin de rappeler, voire faire connaître ses missions, et informer au mieux les administrés, les usagers, les partenaires des compétences et des actions qui sont désormais les siennes.

Les outils de communication sont également développés et modernisés pour accompagner la collectivité dans l'exécution de ses compétences.

Le site Internet www.coban-atlantique.fr a connu une refonte totale afin d'être pratique à la consultation, attractif et d'apporter une information suffisamment exhaustive. La nouvelle version est mise en ligne depuis le 23 janvier dernier.

D'autres outils seront créés pour répondre aux besoins d'information des habitants du Nord Bassin et ainsi rester au plus proche des usagers.



02

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Lors de l'inauguration de l'espace BA13 Coworking & Fab.Lab, Bruno LAFON, Président de la COBAN, a dévoilé le Schéma de Développement Économique. Ce document représente le fil conducteur en matière de développement économique de la Communauté d'Agglomération sur les 8 communes du territoire du Nord Bassin. Il a été élaboré en tenant compte des spécificités territoriales, selon une démarche s'articulant autour d'un état des lieux des forces, faiblesses et des liens entre les acteurs économiques. Des experts ont ainsi travaillé en étroite collaboration avec la COBAN pour faire de ce schéma un socle de référence et établir les perspectives d'évolution.

La compétence économique est devenue du ressort de la COBAN depuis le 1^{er} janvier 2017. Par l'élaboration de ce schéma, la collectivité entend faire du développement économique une de ses priorités. « Il s'agit de promouvoir un modèle qui correspond aux besoins du territoire en termes d'activités, d'emplois et de services », a annoncé Bruno LAFON.

La première action forte a ainsi été l'inauguration de l'espace de coworking BA13. D'autres projets, tout aussi marquants, sont engagés sur le volet propre à l'aménagement du foncier économique : comme à Marcheprime, avec l'extension de la zone artisanale Réganeau, à Biganos en octobre, avec la création de la zone artisanale de Carrerot, à Marcheprime Croix d'Hins avec la création d'un parc d'activités en 2022 et au parc d'activités de Mios Entreprises, qui sera étendu sur 22 ha d'ici 2023. Courant 2019, les études de programmation pour la création d'un village d'artisans à Audenge et pour la création d'une pépinière d'entreprises sur le Nord Bassin seront lancées. Les filières emblématiques comme le bois, le nautisme, le tourisme d'affaires, la silver économie et le numérique feront partie des priorités de développement du territoire.

03



LA PLATEFORME ÉNERGÉTIQUE ÉCO'BAN

ÉCO'BAN est la première Plateforme de Rénovation Énergétique de l'Habitat du Bassin, mise en place par la COBAN, en partenariat avec l'ADEME. Il s'agit d'un service public qui propose un conseil neutre et gratuit aux particuliers et artisans du territoire du Nord Bassin, recherchant un accompagnement dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique et des informations sur les aides financières existantes.

En signant une convention de trois ans, la COBAN et l'ADEME ont pour objectif la rénovation de 800 logements d'ici fin 2019. Ce dispositif est aujourd'hui un succès puisque 580 conseils ont été apportés aux particuliers demandeurs, près de 250 artisans ont été sensibilisés pour un montant de travaux investis de près de 470 000 €, sur vingt-trois chantiers du Nord Bassin.

La plateforme est animée par le Centre Régional Écoénergétique d'Aquitaine (CREAQ), qui tient des permanences régulières dans les huit Mairies du territoire de la COBAN et qui met en place des animations.

Pour plus d'informations et réservations de rendez-vous : www.ecoban.fr

04

CIRCUIT MAISON ÉCO'MOBILE

Venez découvrir ce véhicule aménagé qui propose des informations sur les thématiques de rénovation et de performance énergétiques.

Animations itinérantes

Marché forain à Andernos-les-Bains de 9h00 à 12h00 :

- 28 juin
- 19 juillet
- 30 août
- 27 septembre
- 25 octobre
- 29 novembre
- 13 décembre

Marché forain à Audenge de 9h00 à 12h00 :

- 25 juin

À côté de la Mairie de Lanton de 13h30 à 16h30 :

- 28 juin
- 19 juillet
- 30 août
- 27 septembre
- 25 octobre
- 29 novembre
- 13 décembre

05

RENCONTRE AVEC

Jean ROIG, gérant de l'entreprise 120x125 à Biganos

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Mon entreprise est spécialisée dans la pose de menuiseries extérieures et en isolation thermique par l'extérieur.

Avez-vous suivi des formations relatives à la rénovation énergétique proposées par la plateforme énergétique ÉCO'BAN ?

Oui en effet, nous sommes assez actifs et assistons aux formations et réunions proposées par ÉCO'BAN.

Dans le cadre des projets de rénovation énergétique des particuliers, êtes-vous force de proposition quant à la définition des travaux à réaliser ?

Oui cela peut arriver mais en règle générale, les particuliers sont accompagnés par la plateforme ÉCO'BAN pour la définition des travaux et les modalités administratives pour obtenir des aides. Mais il nous arrive de renseigner les clients et de les diriger vers ÉCO'BAN.

Pour vous, quel est l'intérêt de la plateforme énergétique ÉCO'BAN ?

L'intérêt est qu'elle sensibilise les particuliers à la rénovation énergétique, les guide dans les travaux à effectuer et les conseille tant d'un point de vue technique que d'un point de vue financier, en présentant les aides financières possibles (crédits d'impôts, financement, etc.).

Quelles évolutions de la plateforme ÉCO'BAN souhaiteriez-vous ?

Je souhaiterais que cette plateforme soit maintenue puisqu'elle apporte bon nombre de conseils aux particuliers et est un bon relais vis-à-vis des entreprises. Pour moi, il faut consolider ses actions et fédérer les entrepreneurs autour de cette plateforme. Elle aurait également un rôle à jouer dans la préservation du patrimoine en conseillant les particuliers sur les matériaux à utiliser pour ne pas dénaturer l'identité architecturale, tout en faisant de la rénovation énergétique. Ses actions doivent être connues du grand public car elle joue un rôle de conseil important.



06

ATENOBIA, une recyclerie sur le Nord Bassin

La Recyclerie de l'ATELIER NORD Bassin, a ouvert ses portes à la rentrée 2018, soutenue par la COBAN, qui finance la location de l'atelier, l'Union Européenne à travers le Fonds de Solidarité Européenne, l'ADEME qui accompagne de nombreux projets de recyclerie partout en France et enfin la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le Repair-Café et le groupe Objectif Zéro Déchet peuvent désormais s'épanouir dans un local adapté et s'inscrire parmi les 4 fonctions piliers de la nouvelle Recyclerie :

1. la collecte des objets inutilisés en apport volontaire,
2. la revalorisation des objets,
3. la redistribution des objets de seconde main,
4. la sensibilisation et la prévention.

Horaires :

- Boutique : samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 18h30 ainsi que le second mercredi de chaque mois sur les mêmes horaires
 - Apports volontaires et sur rdv (obligatoires pour les gros meubles !) au 07 69 55 20 14 : mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30
 - L'atelier de réparation Repair Café : le 2ème samedi de chaque mois de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h00
- 24 avenue Gutenberg - ZA Andernos-les-Bains
Tél : 07 69 55 20 14 - Email : latelier.nb@gmail.com
www.lateliernordbassin.com
Facebook : [@latelier.nb](https://www.facebook.com/latelier.nb)

LA COBAN POSE LA 1^{ÈRE} PIERRE DE L'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE RÉGANEAU À MARCHEPRIME

Le mardi 7 mai 2019, Bruno LAFON, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon (COBAN), Marie LARRUE, Vice-Présidente en charge du Développement et de la Promotion Économique, et Serge BAUDY, Maire de Marcheprime, ont posé la 1^{ère} pierre de l'extension de la Zone d'Activités de Réganeau à Marcheprime.

UNE ZONE AU FORT POTENTIEL D'EXTENSION

La Zone d'Activités de Réganeau, située le long de la RD 1250, dispose d'un potentiel d'extension de 3,4 ha dont 24 910 m² cessibles. Son extension a pour objectif de venir compléter la zone artisanale existante qui s'étend actuellement sur 4 ha.

Le parti d'aménagement a consisté à conforter la vocation artisanale de la Zone d'Activités de Réganeau en privilégiant, dans l'aménagement de son extension, les petites parcelles (entre 1 000 et 1 500 m²), tout en prévoyant la possibilité de vendre plusieurs parcelles à un seul acquéreur. Quatre petits lots d'environ 500 m² chacun ont été prévus, afin d'expérimenter un dimensionnement plus optimal du foncier par rapport aux besoins des artisans. En fonction du rythme de commercialisation des terrains et des demandes, d'autres lots pourront être divisés ultérieurement.

La livraison des terrains viabilisés est prévue en septembre 2019. Les travaux du giratoire d'accès à l'extension seront, quant à eux, conduits à l'automne 2019 pour une livraison prévue, au plus tard, en janvier 2020.

Le plan de composition prévoit 20 lots répartis en 3 secteurs :

- en front de RD 1250 : 5 lots,
- dans le secteur intermédiaire de la ZA : 10 lots,
- en fond de ZA : 5 lots.



CÔTÉ FINANCIER

Les dépenses totales sont estimées à 1 500 411,77 €.

Dans le cadre de l'aménagement du giratoire d'accès à la zone, situé sur la RD 1250, la COBAN a sollicité un fonds du Conseil Départemental de la Gironde et un fonds de concours communal correspondant à 20 % du montant HT de l'opération. Le coût du giratoire (hors études) est estimé à 161 185 €. En conséquence, la COBAN escompte recevoir, en recettes :

- un fonds de concours du Conseil Départemental de la Gironde de 50 000 € pondéré du coefficient de solidarité soit 48 000 €,
- un fonds de concours de 32 237 € de la Commune.

Ces recettes, confirmées par courrier par les collectivités concernées, s'élèvent à 80 237 € et ont été prises en compte dans le bilan total. En conséquence, elles viennent diminuer d'autant le montant des dépenses.

Afin de garantir la grille tarifaire des terrains à la vente, trois secteurs ont été définis à l'intérieur du périmètre de la zone d'activités qui se distinguent par leur :

- visibilité commerciale,
- accessibilité par rapport à la RD 1250,
- niveau de constructibilité.

Secteur 1 : Le secteur situé en front de RD 1250 bénéficiant d'une forte visibilité commerciale : tarif fixé à 72 €/m²

Secteur 2 : Le secteur intermédiaire bénéficiant d'une accessibilité et d'une constructibilité optimales mais pas de visibilité depuis la route départementale : tarif fixé à 65 €/m²

Secteur 3 : Le secteur situé en fond de ZA étant constitué de parcelles plus vastes : tarif fixé à 50 €/m²

L'OFFICE DE TOURISME « CŒUR DU BASSIN D'ARCACHON »

Créé au 1^{er} janvier 2017 par la COBAN pour exercer la compétence tourisme sur le périmètre des communes de Lanton, Audenge, Biganos, Mios et Marcheprime

L'OBTENTION DE LA MARQUE « QUALITÉ TOURISME »

Il s'agit d'une marque nationale basée sur le référentiel qualité « Offices de Tourisme de France » pour mesurer les engagements des Offices de Tourisme (OT) en interne, envers la collectivité, envers les visiteurs et auprès des réseaux institutionnels et socio-professionnels.

En décembre 2015, l'OT Cœur du Bassin Biganos-Audenge-Lanton a obtenu, pour la 1^{ère} fois, cette marque QUALITÉ TOURISME, permettant ainsi le classement de l'OT en catégorie I - pré-requis au renouvellement en « station classée » de la commune de Lanton.

En décembre 2018, 3 ans après, l'OT Cœur du Bassin (dont le périmètre s'est élargi au 1^{er} janvier 2017 aux communes de Mios et Marcheprime dans le cadre du transfert de la compétence Tourisme à la COBAN) a été, à nouveau, audité pendant 2 jours.

L'OT a obtenu un renouvellement de la marque QUALITÉ TOURISME pour 5 ans, gage du travail efficace de toute une équipe, investie, professionnelle, qui mène à bien ses missions d'accueil, de promotion, de coordination des acteurs, de production, de commercialisation et de gestion de la taxe de séjour.

UN OFFICE DE TOURISME AU SERVICE DE SES HABITANTS

L'Office de Tourisme joue un rôle essentiel dans la mise en tourisme de l'offre, dans la promotion du territoire et dans l'accueil des visiteurs, qu'ils soient vacanciers ou habitants. D'ailleurs, un des axes de développement touristique du Cœur du Bassin est de faire de nos habitants « les 1^{ers} touristes chez eux ».



L'OT a donc déployé dans ses éditions et dans sa signalétique une accroche pour inciter les habitants à passer la porte des bureaux touristiques, ouverts toute l'année à Mios, Biganos, Audenge et Lanton. Un point info est également proposé tous les 1^{ers} samedis du mois à la bibliothèque de Marcheprime.

Un programme d'animations et de visites est proposé d'avril à octobre, et s'adresse à tous, notamment aux habitants en leur proposant une découverte originale, ludique, décalée de leur territoire...

PLUS D'INFO

www.tourisme-coeurdubassin.com

Standard : 05.57.70.67.56

En complément pour les communes d'Andernos-les-Bains, Arès et Lège-Cap Ferret, vous pouvez consulter les sites internet dédiés :

L'Office de Tourisme
d'Andernos-les-Bains

<http://tourisme.andernoslesbains.fr>

05 56 82 02 95

L'Office de Tourisme
d'Arès

<https://www.ares-tourisme.com>

05 56 60 18 07

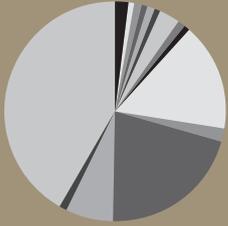
L'Office de Tourisme
de Lège-Cap Ferret

<https://www.lege-capferret.com>

05 56 03 94 49

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

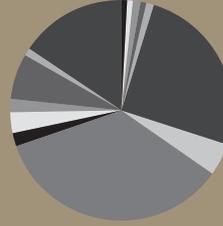
Dépenses réelles	33 326 000 €
Dotations aux amortissements	2 220 000 €
Virement à la section d'investissement	6 620 000 €
TOTAL	42 166 000 €



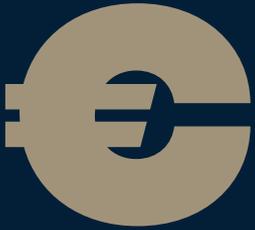
- 41% - Ordures ménagères
- 1% - Intercommunalités
- 7% - Administration générale
- 21% - Attributions de compensations
- 2% - Autres nouvelles compétences
- 16% - Virement section d'investissement
- 1% - FNGIR + FPIC
- 1% - Dépenses imprévues + divers
- 3% - SDIS
- 1% - Développement éco+ZAE
- 1% - Pays
- 1% - Services mutualisés
- 1% - Gens du voyage
- 1% - Transports (dont virement budget annexe)
- 2% - Dotations aux amortissements hors OM

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes réelles	35 481 514 €
Opérations d'ordre	4 880 €
Résultat de fonctionnement reporté	6 679 606 €
TOTAL	42 166 000 €



- 15% - Reprise du résultat 2018
- 1% - Autres
- 7% - DGIF
- 2% - Reprise des matériaux
- 3% - Eco-organismes
- 2% - Redevance spéciale
- 35% - TEOM
- 5% - Fiscalité additionnelle
- 25% - Produit FPU
- 1% - GEMAPI
- 1% - Reprise sur provision
- 1% - Participation Pays
- 1% - Participations des communes
- 1% - Opérations d'ordres & recettes exceptionnelles



BUDGET PRIMITIF

DÉTAIL DES ACQUISITIONS & TRAVAUX

12 bennes à ordures ménagères	2 100 000 €
Parcs de bacs de collecte	455 464 €
Déchèteries	420 000 €
Enrobés parking PEI	443 342 €
Acquisition bâtiments économiques	402 500 €
Panneaux, totems, signalétique	178 000 €
Conteneurs semi-enterrés, bornes d'apport volontaire	150 000 €
Zones d'activités	80 000 €
Travaux aires d'accueil gens du voyage	60 000 €
Centres de transfert	64 000 €
Décharge (dont clôture)	26 000 €
Avances sur travaux	10 750 €
Divers	21 750 €
Espace de coworking	6 000 €
Charges de gestion	174 000 €
TOTAL	4 591 806 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

LIBELLÉ	RAR* 2018	INSCRIPTIONS NOUVELLES
Frais études, insertions, logiciels	43 065 €	117 500 €
Subventions d'équipement	2 044 402 €	642 982 €
Acquisitions et travaux	751 263 €	4 591 806 €
Dépenses imprévues		100 505 €
Emprunts et dettes assimilés		429 000 €
Paielement différé bâtiment annexe siège		385 000 €
Avance remboursable budget ZAE		500 000 €
Opérations d'équipement individualisées	121 015 €	4 760 868 €
Dépenses d'ordre		254 880 €
Solde d'exécution 2018		293 714 €
TOTAL	2 959 745 €	12 076 255 €

DÉTAIL DES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT INDIVIDUALISÉES

Travaux de voirie dans les ZAE	2 322 520 €
Création et aménagement de pistes cyclables	2 275 111 €
Futur siège de la COBAN	110 000 €
Abris-vélos sécurisés	30 000 €
Études pour nouveau dépôt	18 000 €
PEI	5 236 €
TOTAL	4 760 867 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

LIBELLÉ	RAR* 2018	INSCRIPTIONS NOUVELLES
Affectation de résultat 2018		2 867 590 €
Emprunts		1 730 000 €
FCTVA		568 985 €
PEI Biganos (participation de la commune)		161 659 €
PEI Marcheprime (subventions et participations)	385 870 €	44 120 €
Voiries des ZAE (subventions et participations)		172 026 €
Récupérations d'avances versées		15 750 €
Virement de la section de fonctionnement		6 620 000 €
Autres recettes d'ordre (amortissements et autres)		2 470 000 €
TOTAL	385 870 €	14 650 130 €

TOTAL
15 036 000 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Section d'exploitation : 2 175 000 €
Section d'investissement : 25 000 €

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES

Section de fonctionnement : 5 929 524 €
Section d'investissement : 5 095 657 €

BUDGET ANNEXE DECHETERIE PROFESSIONNELLE

Section d'exploitation : 505 000 €
Section d'investissement : 1 010 000 €

DOSSIER

MOBILITÉ



ET

TRANSPORT



POUR TOUS & POUR CHACUN

MOBILITÉ

LES PREMIÈRES RÉPONSES DE LA COBAN

Avec son statut de Communauté d'Agglomération, la COBAN a pris de nouvelles compétences dont le pilotage de la thématique « Mobilité » sur le territoire, le 1^{er} janvier dernier. Transport à la demande, transport scolaire, mais aussi, mise œuvre de nouvelles solutions plus adaptées aux besoins et respectueuses de l'environnement : des enjeux qui concernent chaque habitant dans son quotidien. Désormais apportées par un service de plus grande proximité, les réponses arrivent et elles sont très concrètes.



3 questions à
Jean-Guy PERRIÈRE,
Vice-Président en charge des
déplacements et des transports

La prise de compétence est toute récente, par quoi avez-vous commencé ?

J-G.P - Dès la création d'un service interne dédié aux transports et aux déplacements, la première mission a été d'assurer la continuité des services qui existaient déjà : le transport à la demande et le transport scolaire. Nous avons aussi repris les négociations avec la Région pour augmenter la cadence des lignes de bus.

Avez-vous lancé de nouveaux projets ?

J-G.P - Avant des engagements sur le long terme, nous venons de lancer deux expérimentations : l'une avec Renault Mobility (location de véhicules en gare de Biganos) et l'autre portée et financée par la COBAN, sur la location de vélos électriques en libre-service. Toujours dans l'idée de réduire l'usage de la voiture, nous venons de lancer un plan d'investissement de 3 millions d'euros sur de nouveaux tronçons cyclables pour compléter ou améliorer le réseau existant d'ici 3 ans.



“ L'idée est de réduire l'usage de la voiture ”

À plus long terme, quelles solutions de Mobilité pour le territoire ?

J-G.P - En septembre 2020, tous les contrats que nous avons repris de la Région arriveront à leur terme. Forts de la proximité avec les habitants, nous pourrions alors faire des propositions plus globales qui prennent mieux en compte l'intermodalité.

Ainsi, la réflexion est d'ores et déjà engagée pour la création d'un portail unique donnant accès à toute l'information « mobilité ». Il s'agira aussi d'accompagner la transition écologique qui demande la pratique de mobilités complémentaires à la voiture.

LA COBAN

«FAIT» SA 1^{ÈRE} RENTRÉE SCOLAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la COBAN assure la gestion des transports scolaires sur l'ensemble de son territoire. Ce qui change et surtout ce qui ne change pas : toutes les réponses à vos questions !

COMMENT S'INSCRIRE ?

▼ Je suis à l'école primaire :

- Je m'adresse à la Mairie de ma commune.

▼ Je suis collégien ou lycéen :

- Je m'inscris en ligne : coban-atlantique.fr, onglets Mobilité/Scolaire,
- Je demande le dossier par mail : transports@coban-atlantique.fr,
- Je retire le dossier d'inscription au transport scolaire auprès du service Mobilité et Transports de la COBAN au 05 57 76 39 94.

ASSURER LE RAMASSAGE SCOLAIRE POUR N'ÊTRE JAMAIS À LA RAMASSE

2 200 élèves transportés chaque jour vers tous les établissements scolaires du territoire.

UNIR NOS FORCES !

COBAN®

CAS PARTICULIERS

▼ Je suis interne dans un établissement du Sud Bassin

Les 43 lycéens domiciliés sur le Nord Bassin et inscrits dans les internats des lycées du Sud Bassin (lycée de la Mer à Gujan-Mestras, lycées Condorcet et Grand Air à Arcachon) bénéficient d'un service de transport pour rejoindre leur établissement scolaire le lundi et rentrer chez eux le vendredi. Gratuit pour les familles, ce service est entièrement financé par la COBAN pour répondre à leur demande.

▼ J'habite Marcheprime et je suis scolarisé à Biganos

Je peux emprunter le TER pour me rendre dans mon établissement. Je m'inscris auprès de la COBAN qui me donnera les modalités de paiement et de retrait de mon abonnement.

QUAND S'INSCRIRE ?

Avant le 31 juillet 2019.

Pour tout autre cas particulier, je contacte le service Mobilité/Transports de la COBAN le matin de 9h à 12h30 au 05 57 76 39 94 ou transports@coban-atlantique.fr

COMBIEN ÇA COÛTE ?

136 € pour les élèves respectant les critères fixés par la COBAN (être inscrit dans son établissement de secteur et résider à plus de 3 km de l'établissement scolaire).

211,70 € pour les élèves ne respectant pas les critères mais pouvant être transportés sur les circuits existants en fonction des places disponibles.

Les élèves scolarisés hors de la COBAN doivent s'inscrire auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Il faut le savoir, le coût réel du transport scolaire par enfant est de 1 082 €. Et c'est aujourd'hui la COBAN qui complète la part versée par les familles.

Pour les élèves de primaire, le prix du transport scolaire est fixé par chaque commune.

APRÈS MON INSCRIPTION :

- ▼ La COBAN instruit le dossier,
- ▼ Elle envoie une notification d'accord ou de refus de prise en charge de l'enfant,
- ▼ La famille paye la part familiale (par CB en ligne dans le compte famille ou par chèque ou virement auprès du transporteur),
- ▼ Une fois la part familiale payée, la COBAN envoie la carte de transport, que l'enfant doit présenter à chaque montée dans le car.



54

CIRCUITS SCOLAIRES

21 POUR LES ÉCOLIERS, 33 POUR
LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS

2 200

ÉLÈVES

700 ÉCOLIERS & 1 500
COLLÉGIENS ET LYCÉENS

27

ÉTABLISSEMENTS
DESSERVIS2 LYCÉES, 6 COLLÈGES
ET 19 ÉCOLES

PASSAGER SCOLAIRE, QUELQUES RÈGLES DE SÉCURITÉ :

EN ATTENDANT LE CAR :

- Être à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire de passage du car,
- Être visible du conducteur et attendre l'arrêt du bus en retrait sur le bas-côté.

À L'ARRIVÉE DU CAR :

- Attendre l'arrêt complet du car avant de s'en approcher,
- Présenter sa carte de transport scolaire au conducteur et le saluer,

- S'asseoir et ranger les sacs, les cartables pour laisser libre le couloir ainsi que les accès de secours,
- Attacher sa ceinture de sécurité.

PENDANT LE TRAJET :

- Rester assis à sa place et se tenir correctement,
- Ne pas manipuler les dispositifs d'ouverture des portes, des fenêtres ou de secours,
- Ne pas fumer, ni boire, ni manger.

APRÈS ÊTRE DESCENDU DU CAR :

- Il faut voir et être vu avant de s'engager sur la chaussée.



**Philippe
PASCOT,**
chauffeur de
bus scolaire

“ Je les ai vus grandir ”

6h35 : il quitte La Vigne pour rallier le lycée d'Andernos vers 7h50. Et il fait le trajet retour, le soir, après la classe. Sur la route de la Presqu'île, son bus transporte près de 45 jeunes de 11 à 18 ans. « Depuis 7 ans sur cette ligne », indique le chauffeur, Philippe PASCOT, « je les ai, pour la plupart, vus grandir. Le matin, je ne mets pas trop de lumière, je les laisse se réveiller doucement. Certains finissent la nuit, d'autres les devoirs... Le soir, il y a plus d'ambiance, ça discute ! »

Pas de gros soucis de discipline mais Philippe PASCOT le sait, le rappel des consignes de sécurité est régulièrement nécessaire : rester assis, attacher sa ceinture, « j'insiste sur le fait que chacun est responsable de la sécurité de tous. Le message passe plutôt bien. » Moins bien en revanche auprès des automobilistes qui ne facilitent pas toujours les manœuvres du bus... Avis aux parents !

Pour toutes les questions sur le transport scolaire : Tél : 05 57 76 39 94 -
e-mail : transports@coban-atlantique.fr



L'INTERMODALITÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Aller à pied à l'arrêt de bus, prendre le bus jusqu'à la gare et le train jusqu'à Bordeaux, voire le tram jusqu'à l'université ou le bureau... C'est ça l'intermodalité : une réalité que vivent quotidiennement de nombreux habitants et qui consiste à changer de mode de transport sur un même trajet. L'objectif de la COBAN ?

Limiter l'usage de la voiture, fluidifier et multiplier les connexions entre tous les réseaux de transport.

Têtes de pont de l'intermodalité, les pôles d'échanges intermodaux (PEI) de Biganos et de Marcheprime sont aujourd'hui bien plus que des gares. En effet, les abords ont été aménagés par la COBAN afin d'organiser et de sécuriser les stationnements et la circulation en donnant une priorité aux déplacements doux (à pied, à vélo...), au covoiturage et aux bus TransGironde.

Victimes de leur succès, les PEI sont aujourd'hui saturés par les voitures. L'enjeu du travail mené par la COBAN : inciter les voyageurs à changer de mode de transport sur la partie domicile/gare de leur trajet. Comment ? En marchant, en empruntant l'un des nouveaux tronçons cyclistes, en louant un vélo à assistance électrique ou en prenant le bus dont les cadences vont être revues à la hausse ! Sans oublier la location de véhicules Renault Mobility, que la COBAN a mis en place en partenariat avec Renault Côte d'Argent.

PETITE ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES INTERMODALES DES USAGERS DU TRAIN :

📍 À BIGANOS :

- ▼ 84,4% des usagers de la gare s'y rendent en voiture et 87% d'entre eux habitent dans un rayon de 15 km,
- ▼ 7,7% sont déposés en voiture,
- ▼ 5,7% viennent à pied,
- ▼ 2,68% viennent en bus,
- ▼ 1,2% viennent en vélo.

📍 À MARCHEPRIME :

- ▼ 90,17% des usagers de la gare s'y rendent en voiture et 84% d'entre eux habitent dans un rayon de 15 km,
- ▼ 1,15% sont déposés en voiture,
- ▼ 2,31% viennent à pied,
- ▼ 2,8% viennent en vélo.

BORDEAUX/BASSIN, VOS TRAJETS QUOTIDIENS

Il habite Audenge depuis 19 ans et travaille à Mériadeck. Dans l'autre sens, elle travaille à Biganos, et habitait Gujan jusqu'à son déménagement à Pessac en décembre dernier. Regards croisés de deux « navetteurs ».

LE TRIATHLON DES TRANSPORTS

“Prendre ma voiture était inenvisageable”

10 km en voiture d'Audenge à la gare de Biganos, 25 minutes de train, un ¼ d'heure de vélo... une heure et quart le matin et

une heure et quart le soir, mais un voyage serein et responsable pour Pierre MERCÉ : *« Prendre ma voiture était inenvisageable : trop polluant, trop stressant, complètement contre-productif ! Dans le train, je lis, je discute, c'est un moment pour moi. De même, la pratique du vélo me permet de faire un peu de sport et d'admirer une ville magnifique. »*

Mais l'intermodalité, ça demande un peu d'organisation : partir à 6h30 pour se garer facilement et avoir de la place dans le train, disposer d'un vélo à Bordeaux qui passe la nuit à la gare dans une pièce sécurisée et réaménager son emploi du temps. En effet, depuis 6 ans, Pierre MERCÉ télétravaille un jour par semaine depuis son domicile. *« Je ne suis pas prêt à faire plus, j'aime retrouver mon équipe de travail, mais c'est une bonne*

UN TICKET UNIQUE ?

Une étude « d'inter-opérabilité billettique » vient d'être lancée par le syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilité pour imaginer un « pass » transport dont le prix sera calculé sur tout l'itinéraire. Un seul billet pour utiliser plusieurs transports : malin !

OBJECTIF :

210 KILOMÈTRES DE PISTES CYCLABLES

Le territoire de la COBAN se prête à une utilisation régulière du vélo, en toutes saisons, qui est une vraie alternative au « tout voiture » tout en s'inscrivant dans une perspective de développement durable.

Déjà depuis de nombreuses années, les communes de la COBAN et le département de la Gironde ont ainsi entrepris d'aménager des pistes cyclables proposant un réseau de près de 170 kilomètres linéaires. Un record !

En complément de ces nombreuses initiatives, la COBAN, dorénavant compétente en matière de transports et de mobilités, depuis son passage en Communauté d'Agglomération, a inscrit dans son programme pluriannuel d'investissements de nouveaux projets de pistes cyclables, visant à promouvoir les mobilités douces, à améliorer la circulation des 2 roues et à sécuriser les cyclistes.



Parmi ces projets, on peut citer notamment à court terme, la desserte à vélo depuis le Lycée Simone Veil jusqu'à l'aire de covoiturage de Querquillas à Andernos-les-Bains, une 1^{ère} tranche d'une piste cyclable qui reliera Marcheprime à Biganos le long de l'ancienne nationale, la

Andernos-les-Bains pour relier la Vélodyssée (piste cyclable départementale sur l'ancienne emprise ferroviaire) à des sites touristiques tels que les bassins de baignade, le GR8 ou d'autres infrastructures d'intérêt économique...

À côté de ces nouvelles infrastructures, il est à noter également l'aménagement dans les 3 prochaines années d'abris-vélos sécurisés et de stations de gonflage ou de réparation.

S'ajouteront enfin, à moyen et long termes, d'autres voies réservées aux vélos pour relier les centres-villes aux quartiers éloignés le long de départementales souvent inadaptées aux mobilités douces faute d'espaces dédiés aux cyclistes (liaison Lubec – centre-ville d'Audenge).

jonction cyclable entre le centre d'Audenge et le lieu-dit Hougueyra, la desserte de la zone commerciale de Mios, et des petites portions de pistes à Lège-Cap Ferret, Arès, Lanton et

Avec ce programme d'investissement, représentant un budget global de plus de 10 millions d'€, la COBAN pourra proposer à l'échéance 2029 un réseau de plus de 210 kilomètres de pistes cyclables sur son territoire.

respiration, du temps gagné sur les transports et l'occasion de travailler de manière plus concentrée sur certains dossiers. » S'il refuse de prendre sa voiture, Pierre MERCÉ, par ailleurs, chef de projet sur les nouveaux usages de l'automobile à la Métropole, croit beaucoup au potentiel du covoiturage : « Ce pourrait être une bonne solution, notamment autour de la RD 3, sous une forme plus souple qu'aujourd'hui sans réservation, avec des arrêts déjà définis comme sur une ligne de bus et la garantie d'un transport pour le retour. » Il y travaille...

FINIE LA VOITURE !

“J'arrive détendue au travail et à la maison”

Pendant longtemps, pour aller de Gujan à la Mairie de Biganos où elle travaille, Christelle LAGRANGE prenait sa voiture. Un trajet de 15 à 20 minutes qu'elle a presque doublé depuis qu'elle habite à Pessac, mais un trajet qu'elle ne regrette absolument pas. Aujourd'hui, elle va à pied à la gare de Pessac, passe 20 minutes dans le train et remarque jusqu'à la Mairie de Biganos. « Plus de stress ou de fatigue liés à la voiture, je m'y retrouve complètement », apprécie-t-elle. « Marcher me fait du bien et le temps du train dans lequel je retrouve des collègues est devenu un moment de convivialité et de partage. Je ne vois pas le temps passer et j'arrive détendue au travail ou, le soir, à la maison. » Une solution plus économique aussi puisque son abonnement est remboursé par son employeur.



LA COBAN MÈNE UNE EXPÉRIMENTATION DE LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE EN LIBRE-SERVICE



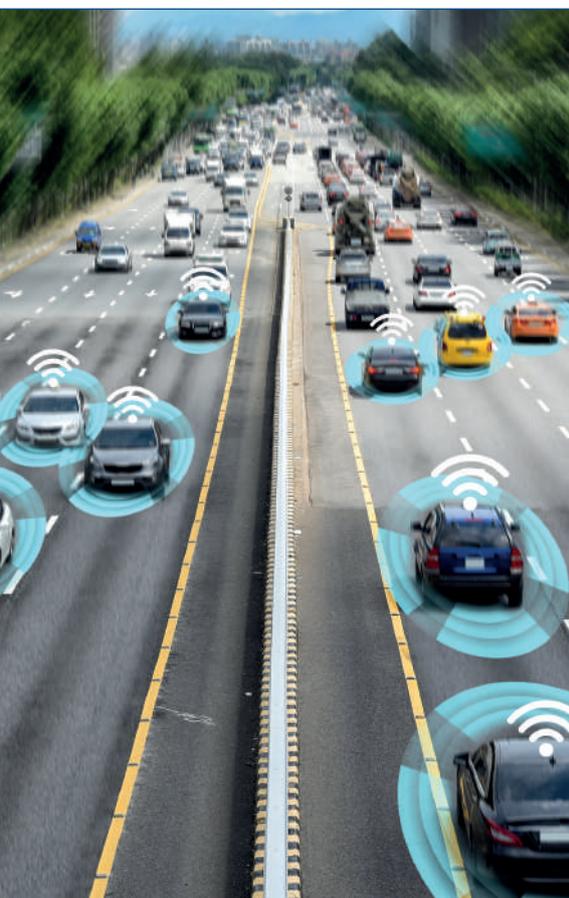
La COBAN s'est associée à ECOVELO pour mettre à la location, en libre-service de juin à novembre 2019, quinze vélos à assistance électrique sur trois stations installées en place sur le Nord Bassin : le Pôle d'Échanges Intermodal (PEI) de Biganos, devant la Salle des Fêtes de Mios et au niveau de l'aire de covoiturage d'Audenge. L'objectif étant de promouvoir et de développer l'usage du vélo sur le territoire du Nord Bassin pour les déplacements quotidiens (domicile – travail vers le PEI Biganos), avec des tarifs attractifs et dégressifs. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la politique « mobilité/transports » menée par la COBAN, depuis sa prise de compétence en janvier 2018.

Les tarifs sont les suivants :

- **FORFAIT LIBERTÉ** : 10 premières minutes offertes, puis 1,5 €/h
- **FORFAIT SEMAINE** : 6 € la semaine, avec 30 min offertes à chaque utilisation, puis 1,5 €/h
- **FORFAIT MOIS** : 15 € le mois, avec 30 min offertes à chaque utilisation, puis 1,5 €/h.

Ce dispositif est une expérimentation qui durera 6 mois et s'achèvera donc le 30 novembre 2019. Profitez de l'essai et n'hésitez pas à nous faire vos retours sur www.coban-atlantique.fr. Ce qui nous permettra de compléter l'offre.

ET DEMAIN ?



“La COBAN est associée à cette étude et suit de près ses avancées.”

UN SEUL PORTAIL POUR TOUTES LES MOBILITÉS

D'ici un an, sous l'égide du Pays Barval, la COBAN proposera une entrée unique donnant accès à toute l'offre de transport. Un outil qui va simplifier la vie des usagers et au fil du temps, les accompagner vers des déplacements plus doux et plus respectueux de l'environnement.

Aujourd'hui, il faut consulter plusieurs applications pour établir un parcours vélo/bus/train/tram... Mais demain, il n'existera plus qu'un seul site multimodal qui donnera accès à l'intégralité de l'offre.

« L'information existe déjà », indique Sylvain DEPRESSAT, chargé de mission au Pays Barval, « mais elle est morcelée entre les collectivités, la SNCF, le Département, la Région... L'idée est donc de créer un « agrégateur », une porte d'entrée unique qui saura prendre en compte les changements de modes de transport sur un itinéraire. »

Pas question pour autant d'abandonner le service de proximité : « Au contraire », souligne Sylvain DEPRESSAT, « il s'agit de faciliter l'accès à l'information en formant les agents qui reçoivent du public (Offices de Tourisme, Mairies, EPCI...) à la thématique Mobilité ». Très concrètement aussi, la signalétique piétons/cyclistes sera renforcée pour commencer à faire évoluer les mentalités. Car la mission à long terme est bien de favoriser et d'accompagner le changement vers des mobilités plus durables.

DES VÉHICULES AUTONOMES VERS LES ZONES D'ACTIVITÉS ?

Faute d'une autre offre de transport, 99,9% des 350 personnes qui travaillent sur les zones d'activités Laseris 1 et 2 du Barp viennent avec leur voiture personnelle. Pour réduire cette pratique qui touche directement l'environnement et compromet également le recrutement des jeunes (qui n'ont pas tous les moyens de s'offrir un véhicule), la SEML Route des Lasers vient de lancer une étude. Celle-ci envisagera des solutions alternatives, notamment un projet de « mobilité intelligente » sur l'axe Le Barp-Marcheprime. « En plus du développement du covoiturage ou de l'auto-partage », explique Lilial LABIT, chef de ce projet, « nous intégrons à l'étude la possibilité de faire circuler des véhicules autonomes le long de cette voie. Il s'agirait de véhicules bardés de capteurs et qui fonctionnent en milieu ouvert sans chauffeur. Cela permettrait de répondre aux besoins des salariés ou des collégiens, par exemple, mais aussi de contribuer à un développement économique innovant autour de la production de ces véhicules (stockage d'énergie s'ils fonctionnent à l'électricité, lecteurs optiques, technologie laser...). » Cette étude, qui bénéficie du soutien du pays BARVAL (via le fonds LEADER) et de la Région sera achevée pour la rentrée.

NOUVEAU SERVICE MOBILITÉ : CONFORT, SÉCURITÉ, EFFICACITÉ... ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



Ils sont 3, bientôt 4, et sont devenus, depuis quelques mois, vos interlocuteurs pour toutes les questions transport et mobilité. Présentation du nouveau service Mobilité de la COBAN !

En charge de la Mobilité de façon effective depuis le 1^{er} janvier dernier, la COBAN succède à la Région qui assumait jusqu'ici cette responsabilité. Elle vient donc de constituer une équipe dirigée par Stéphane PRUNIER, Directrice générale adjointe du pôle « Développement et Cadre de vie » : « *Depuis janvier, indique-t-elle, nous avons déjà repris en charge, de la manière la plus indolore possible pour les usagers, le transport à la demande et le transport scolaire avec, en ligne de mire, notre 1^{ère} rentrée scolaire en septembre.* »

OPTIMISER LES RÉSEAUX ET LES MOBILITÉS DOUCES

À moyen terme, les projets Mobilité concernent tous les réseaux, le transport en commun – l'augmentation du cadencement des lignes 601 et 610 est annoncée pour septembre 2020 – et les pistes cyclables. « *Après une étude menée sur le stationnement autour du Pôle d'Échange Intermodal de Biganos* », explique Stéphane PRUNIER, « *nous testons, depuis juin et pour 6 mois, la mise à disposition d'une quinzaine de vélos électriques entre Biganos, Mios et Audenge.* »

Via un plan pluriannuel d'investissement, le service, en lien étroit avec les services techniques de la COBAN, pilote aussi la construction de nouvelles pistes cyclables et l'installation de caissons individuels sécurisés pour les vélos. Une dynamique qui devrait s'amplifier avec l'arrivée, à la rentrée, d'une nouvelle recrue dédiée au développement de mobilités plus douces et respectueuses de l'environnement, et qui aura pour mission de développer des actions de sensibilisation et d'incitation à l'usage des modes actifs.



LA COBAN EST LAURÉATE D'UN APPEL À PROJET NATIONAL « VÉLOS ET TERRITOIRES », LANCÉ PAR L'ADEME, PARI MI 103 LAURÉATS PORTEURS DE PROJETS AMBITIEUX ET INNOVANTS POUR LES MOBILITÉS ACTIVES

CE QU'IL FAUT SAVOIR ET QUI CONTACTER ?

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Même service, mêmes prix (2,70 € le trajet et 4,30 € l'aller/retour), seule l'amplitude horaire a changé : du lundi au vendredi, de 8h à 19h.

CONTACT :

09 70 83 30 33

contact@coban-atlantique.fr

Formulaire d'inscription disponible sur le site de la COBAN

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Seul changement pour les usagers : vos interlocuteurs sont maintenant sur le territoire. Inscriptions, tarifs, horaires, carte perdue ? K.COMPANYS et A. EVRARD répondent à toutes vos questions.

CONTACT :

05 57 76 39 94

transports@coban-atlantique.fr

Formulaire d'inscription disponible sur le site de la COBAN

LA COBAN ET RENAULT CÔTE D'ARGENT S'ASSOCIENT POUR LANCER LE DISPOSITIF RENAULT MOBILITY SUR LE NORD BASSIN

Du 24 avril au 24 octobre 2019, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) mène un partenariat avec Renault Côte d'Argent en proposant une expérimentation de location de véhicules Renault Mobility.

RENAULT MOBILITY EN QUELQUES MOTS...

Renault Rent déploie et expérimente un concept de location de véhicules en libre-service 24h/24 et 7 jours/7, appelé Renault Mobility.

La location du véhicule est permise grâce une application mobile ad hoc ; le déverrouillage de la voiture s'actionnant depuis un smartphone et un boîtier installé dans l'habitacle.

Une réservation peut être ainsi faite pour une heure, une journée, un week-end ou 7 jours. Le véhicule doit forcément être restitué au point de prise en charge.

L'EXPÉRIMENTATION SUR LE NORD BASSIN

Le partenariat engagé entre la COBAN et Renault Côte d'Argent permet la mise à disposition de deux véhicules Renault, au niveau du Pôle d'Échange Intermodal de Biganos, à proximité du parvis de la gare : l'un des véhicules, une Zoé, sera stationné au niveau de la borne de recharge pour véhicules électriques et l'autre, une Captur à proximité immédiate, avec un marquage au sol et une signalétique matérialisant la réservation de ces places de stationnement pour des véhicules destinés à l'autopartage.

Renault supporte l'amortissement des véhicules et récupère les recettes de la location.

La COBAN, quant à elle, met à disposition et matérialise les emplacements et propose ainsi une nouvelle alternative de transport aux usagers.

Tarifs : à partir de 5 € de l'heure.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur www.coban-atlantique.fr et www.renault-mobility.com



1 Téléchargez l'application sur l'App Store ou Google Play.



2 Lancez l'application et inscrivez-vous en remplissant le formulaire.



3 Photographiez votre permis de conduire, votre carte d'identité et prenez-vous en photo avec votre carte d'identité à côté de votre visage, enregistrez le tout dans l'application !



4 Enregistrez votre carte bancaire pour gérer le règlement de vos locations.



5 Validez votre adresse email en cliquant sur le lien qui vous est envoyé. Vérifiez vos SPAMS.



6 Une fois votre inscription validée, réservez votre véhicule sur notre application ou sur notre site Internet. Le jour de votre réservation, votre smartphone est votre clé !

GOWASTE

Quand les déchets adoptent le covoiturage



Créé en 2018 par le chef d'entreprise Stéphane ROHRIG, GoWaste met en relation les habitants qui veulent se débarrasser de leurs encombrants avec ceux qui sont équipés de remorques. Un service privé d'entraide, écoresponsable et innovant.

Stéphane ROHRIG refuse de se définir comme un inventeur. Pourtant, ce chef d'entreprise a su flairer l'air du temps et capter les besoins de ses contemporains. Dirigeant d'une société de transport, il vient de créer et de mettre au point un concept unique au monde : GoWaste.



Transporter ses déchets entre particuliers

Comme toutes les bonnes idées, elle se résume simplement : il s'agit de mettre en relation ceux qui veulent se débarrasser de leurs déchets verts ou de leurs objets à recycler, avec les propriétaires de pick-up ou de remorques... En clair, si vous préférez passer votre samedi à la plage plutôt qu'à la déchèterie, si vous n'avez pas envie de salir votre voiture ou que, tout simplement, vous n'avez pas de remorque, le concept pourrait bien vous emballer. Simple d'usage et écoresponsable, GoWaste réunit une communauté de particuliers et s'inscrit dans une démarche collaborative. Plus qu'une tendance : un fait de société. « D'un côté, les « débarrasseurs » peuvent ainsi rentabiliser leurs trajets vers les déchèteries. De l'autre, on résout ses problèmes d'encombrants. C'est donnant/donnant et tout le monde y gagne », explique Stéphane ROEHRIG, convaincu qu'un petit détour vaut mieux pour la planète qu'un aller-retour.

« DÈS LE DÉBUT, LA COBAN A ÉTÉ INTÉRESSÉE PAR L'IDÉE »

Son idée a germé un jour d'été 2017, dans un jardin bien taillé.

Stéphane ROEHRIG cherche alors à reprendre une entreprise. En transition professionnelle, l'ancien directeur d'exploitation a du temps et en profite pour cultiver son carré. Mais, comme beaucoup de néo-ruraux, il n'est pas encore équipé pour aller jeter ses déchets verts. « Je misais sur les bons copains pour m'amener à la déchèterie, mais au bout d'un moment, cela devient gênant de solliciter tout le temps les autres », explique-t-il amusé.

Désemparé avec ses tas de feuilles mortes, Stéphane ROEHRIG observe son voisin faire des allers-retours avec une remorque à moitié vide : l'ampoule de l'innovation s'allume ! Mais l'idée est-elle réaliste ? Réalisable ? Comment ? Sur quel périmètre ?

PORTRAIT

« Habitant de Marcheprime, je me suis d'abord adressé à la municipalité. Le Maire Serge BAUDY, également Vice-Président de la COBAN, en charge de l'Environnement, du Développement durable et du Cadre de vie, m'a orienté vers les services de la COBAN. Grâce à eux, j'ai pu évaluer les capacités des déchèteries du territoire pour renseigner au mieux les futurs usagers du service ».



Un impact réel sur la planète

Dans la foulée, Stéphane ROEHRIG crée le site internet, mène une campagne de communication pour faire connaître son concept en Gironde. Lancé l'an dernier sur les huit communes de la COBAN, le principe a d'ores et déjà convaincu la CDC du Val de Garonne et Bordeaux Métropole, où les besoins sont importants. Car les chiffres sont éloquentes : sur le seul territoire du Nord Bassin, si 10% des transports de déchets entre particuliers sont pris en charge par ce système de covoiturage, cela permettra de réduire les émissions de CO2 de 56 tonnes par an. Au niveau national, la réduction s'élève à - 32 216 tonnes de CO2 par an. En termes d'économie d'émission de CO2, l'impact est donc bien réel pour la planète. GoWaste compte aujourd'hui 200 inscrits. Et la petite plateforme poursuit son chemin sur la route des déchèteries de France et de Navarre.

EN PRATIQUE

Le prix est défini par l'annonceur en fonction du volume de déchets et la distance à la déchèterie. Une aide en ligne permet d'évaluer le volume à évacuer. Il faut compter en moyenne 12,50 € pour jeter moins d'un mètre cube de déchets verts, à 6 kilomètres de son habitation.

GoWaste en 4 clics

-  Le particulier dépose une annonce sur **GoWaste.fr** en renseignant l'adresse de chargement, la nature et le volume des objets/déchets à débarrasser. Le débarrasseur, lui, crée son profil sur **GoWaste.fr** et renseigne ses points de collecte de proximité (déchèterie, recyclerie, association...)
-  Une fois son annonce déposée, le particulier est alerté à chaque proposition de débarrasseur. Ce dernier est alerté lorsqu'un particulier retient sa proposition.
-  Les 2 parties conviennent d'un rendez-vous pour l'enlèvement des objets (mail, SMS...)
-  Une fois les objets chargés, un code de validation permet au débarrasseur d'être payé automatiquement.

CLIN D'ŒIL



Le concept se veut aussi ludique et GoWaste joue sur les mots. En anglais, l'expression signifie « Va gaspiller », mais le mot « waste » désigne les déchets.

« Go West », c'était aussi la formule consacrée des conquérants aventuriers partant explorer les terres à l'Ouest du Mississippi (colonisation du Far West américain) !

Renseignements sur :

Site : www.gowaste.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/gowaste.fr>



DU CHANGEMENT DANS VOS POUBELLES : LA SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI

Au cours de l'année 2020, les consignes de tri vont être simplifiées et étendues à l'ensemble des emballages, notamment tous ceux en plastique. Ainsi l'ensemble des emballages seront au final valorisés. **Vous allez donc mettre beaucoup plus de déchets dans votre bac à couvercle jaune.**

Si votre foyer est composé de 3 personnes ou plus, nous vous invitons à contacter dès à présent nos services au Numéro Vert afin de vous doter d'un bac jaune pour les emballages et papiers d'un volume supérieur.

N° Vert 0 800 54 55 57
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU UN MOBILE



VOS CABAS SONT RÉUTILISABLES MAIS PAS RECYCLABLES

Depuis l'interdiction des sacs plastiques jetables instaurée par la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, les surfaces commerciales proposent des sacs plastiques épais ou des sacs de type cabas en matière dérivée du plastique en sortie de caisse. Ces sacs sont réutilisables.

Composés cependant de matières plastiques non recyclables, les sacs plastiques et les sacs de types cabas, lorsqu'ils sont hors d'usage, doivent être ainsi jetés dans votre bac gris pour les ordures ménagères.



QUE FAIRE DE SES POUBELLES LORSQUE L'ON DÉMÉNAGE ?

Vous déménagez et vous vous êtes sûrement posés la question : que dois-je faire de mes poubelles ?

Les poubelles mises à disposition par la COBAN restent la propriété exclusive de la collectivité (article 8.5 du règlement de collecte consultable sur le site internet de la COBAN). Elles sont attribuées (3 par foyer) à chacun des 42 000 logements de notre territoire. **En cas de déménagement, vous devez ainsi laisser vos bacs vides et propres sur les lieux de votre ancienne habitation.** Si vous déménagez au sein d'une commune de la COBAN et que votre nouvelle habitation ne possède pas de conteneur, il suffit de nous contacter afin de vous attribuer de nouveaux conteneurs si celle-ci n'en possède pas.

N° Vert 0 800 54 55 57
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU UN MOBILE



LES BORNES TEXTILES : LE BON GESTE DE TRI POUR RECYCLER TEXTILES, LINGES DE MAISON ET CHAUSSURES

Usés, démodés, troués ou déchirés : TOUS les vêtements, les linges de maison (serviettes de bain ou de table, nappes, draps, etc.), les chaussures et la petite maroquinerie (sacs à main, etc.) peuvent être recyclés.

QUELLES SONT LES CONSIGNES À RESPECTER ?

- Déposez vos articles propres et secs dans des sacs fermés (préférez des sacs de 30L maximum),
- Attachez les chaussures par paire pour éviter qu'elles se séparent au moment du tri.

Que deviennent-ils ? 58.5% seront réutilisés et 41.5% seront orientés vers le recyclage. **Où trouvez une borne textile ?** Pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous, rendez-vous sur le site internet www.lafibredutri.fr sur l'onglet « Je dépose ». À noter que les déchèteries de la COBAN possèdent une borne textile.

LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS : ATTENTION AU VOLUME !

Pour être collectés, les déchets verts doivent être impérativement conditionnés dans des bacs normés NF EN 840 ou en sacs à usage unique biodégradables/compostables répondant aux normes OK compost. Des refus de collecte peuvent être réalisés lorsque les récipients ne répondent pas à ces normes.

Volumes maximum acceptés :

- **240 litres** sur Andernos-les-Bains et Lanton, **sans inscription.**
- **500 litres** pour les communes d'Arès, Audenge, Biganos, Lège-Cap Ferret, Marcheprime et Mios. **Uniquement sur inscription** au plus tard 8 jours avant la collecte sur le site : www.monservicedechets.com.

Tout volume excédentaire ne sera pas collecté. Aussi nous vous invitons à vous rendre dans l'une des 8 déchèteries du territoire afin d'y déposer vos déchets verts en grandes quantités.



TRANSGIRONDE

Lignes régulières : 601 Bordeaux / Lège-Cap Ferret
610 Belin-Béliet / Andernos-les-Bains

Ligne saisonnière : 611 Lacanau / Lège-Cap Ferret

www.transgironde.gironde.fr

ALERTES SMS

Inscrivez-vous à ce nouveau service

Pour être informé en temps réel sur l'ensemble des services proposés par la COBAN : déchèteries, collectes, transports, tourisme...

Inscription sur contact@coban-atlantique.fr ou par courrier :
46 avenue des Colonies - 33510 Andernos-les-Bains



LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU NORD BASSIN

www.ecoban.fr

Les permanences Espace Info Energie sont assurées par le CREAQ sur rendez-vous auprès de **Dominique BEYRAND** au 05 57 95 97 04 ou sur contact@ecoban.fr

- **Andernos-les-Bains** : les 2^{èmes} mercredis du mois, de 14h à 17h
- **Arès** : les 3^{èmes} jeudis du mois, de 9h à 12h
- **Audenge** : les 2^{èmes} lundis du mois, de 14h à 17h
- **Biganos** : les 2^{èmes} mercredis du mois, de 9h à 12h
- **Lanton** : les 4^{èmes} jeudis du mois, de 9h à 12h
- **Lège-Cap Ferret** : les 4^{èmes} mercredis du mois, de 13h30 à 17h
- **Marcheprime** : les 1^{ers} mardis du mois, de 9h à 12h
- **Mios** : les 1^{ers} mardis du mois, de 13h30 à 16h30

VOS PHOTOS À LA UNE

Envoyez-nous vos plus belles photos du territoire de la COBAN, avec une légende précisant le lieu et la date du cliché :

- par mail en JPEG haute définition à communication@coban-atlantique.fr
- par courrier en argentique à la COBAN - 46 avenue des Colonies - 33510 Andernos-les-Bains

Elles seront susceptibles d'être insérées dans une de nos prochaines publications.



Port de Biganos

N.B. : Il est important de respecter le droit à l'image en demandant leur accord aux personnes figurant sur les photographies prises et en transmettant leurs coordonnées à la COBAN.



46 avenue des Colonies
33510 Andernos-les-Bains

Tél. : 05 57 76 17 17

contact@coban-atlantique.fr

N° Vert 0 800 54 55 57

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU UN MOBILE

www.coban-atlantique.fr

COVOITURAGE

<http://covoiturage.transgironde.fr/vers/paysbarval>

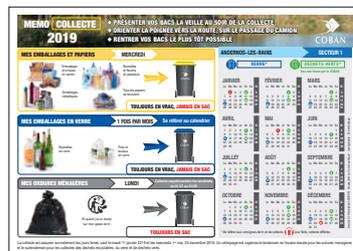
MOBIVE

(Mobilité en Véhicule Électrique)

www.mobive.fr

LES COLLECTES

Toutes les collectes de déchets en porte-à-porte sont **assurées les jours fériés, sauf le 1^{er} mai, le 25 décembre et le Jour de l'An**, où elles sont **REPORTÉES EN 2^{ÈME} PARTIE DE JOURNÉE le LENDEMAIN** pour les **ordures ménagères** et le **SURLENDEMAIN** pour **tous les autres déchets**.



www.monservicedechets.com
www.coban-atlantique.fr

LES DÉCHÈTERIES

Horaires d'ouverture identiques pour les 8 déchèteries

Horaires d'hiver

(dernier dimanche d'octobre - dernier dimanche de mars)

Du lundi au samedi : 9h-12h30 / 14h-18h

Le dimanche : 9h-12h30

Horaires d'été

(dernier dimanche de mars - dernier dimanche d'octobre)

Du lundi au samedi : 9h-12h30 / 14h-18h30

Le dimanche : 9h-12h30

Merci de vous présenter 10 minutes avant la fermeture.

Fermetures les jours fériés :

14 juillet, 15 août, 1^{er} et 11 novembre 2019,
25 décembre 2019 et 1^{er} janvier 2020.

FOURNITURE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Distribution de composteurs individuels toute l'année

Pour obtenir un composteur* à prix préférentiel (1 seul par foyer), vous pouvez joindre la COBAN :

- par téléphone (au N° Vert 0 800 54 55 57)
- par mail à contact@coban-atlantique.fr,
- par le formulaire de contact de notre site internet [www.coban-atlantique.fr /contact/](http://www.coban-atlantique.fr/contact/).

Conditions :

- présenter un justificatif de domicile sur le territoire de la COBAN,
- s'acquitter de la somme de 15 €, par chèque uniquement.

*Composteur éco-labellisé NF Environnement en bois de pin des Landes d'un volume de 300 litres environ.

LES PHARMACIES COLLECTRICES DES DASRI

Dorénavant, les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux sont collectés dans les pharmacies intégrées au dispositif DASTRI, éco-organisme qui collecte et traite les DASRI. Carte interactive et liste des pharmacies sur : www.dastri.fr/nous-collectons

UNIR

NOS FORCES !



coban-atlantique.fr



COBAN IBA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN D'ARCACHON NORD